

**Ordre du jour – Corprof du 08.02.06, 18.00-19.30, salle sociologie**

Points	Thème
1.	Adoption du PV
2.	Justification de % d'engagement : infos (Annexe 3)
3.	Informations : rencontre avec Chiara di Antonio (Annexe 1)
4.	Renouvellement de postes (Annexe 4)
5.	Mastère : projet final (voir Annexe 2)
6.	Règlement Corprof, règlement conseil du département
7.	Rencontre avec l'association des étudiants en sociologie
8.	Info : postes au concours
Divers	Comité des sages, sociologie des religions – cours Stolz, analyse des prestations de M. Ion, mastère en études genre

SC/050206

**Annexe 1 : Rencontre avec Chiara di Antonio – pv**

(Il s'agit d'un extrait d'un mail résumant la discussion.)

**Budget et postes**

Le budget de fonctionnement pour 2006 est de ca. 28000.- à cause du rapport d'une dette de 14'000.- de 2005 à 2006. Ceci est une estimation. Le budget officiel 2006 n'existant pas pour le moment.

Pour 2006, nous n'avons pas des préoccupations budgétaires particulières concernant les engagements du staff présent, ni des éventuels nouveaux professeurs.

Par contre en 2007, si les professeurs nouveaux sont en place, il faut prévoir une diminution du budget d'environ 280'000.-. Il faudra donc faire attention au moment des renouvellements d'assistants dont les postes financent également les MA inexistant au budget.

**Postes**

Tu as notamment souligné la nécessité, par des transformations de position d'assistants en MA, de mettre à jour la structure du budget pour 2006. Si notre subdivision souhaite maintenir des postes de MA, il faudra qu'ils apparaissent dans la structure du budget au travers de rocade sur d'autres postes

**DEA COMM**

Nous avons abordé les maintes superpositions du budget de sociologie avec le DEA en communication. L'intégration du DEA Communication en sociologie nous a apparu une piste intéressant à suivre. Une clarification des relations entre le DEA Comm et sociologie est de toute manière nécessaire. Budgétairement, il semblerait effectivement plus clair de lier les deux structures; toutefois, académiquement, le raisonnement est à développer.

**Remplacement: Salin**

SC : Tu m'a promis de mobiliser dans les plus court délais les RH pour qu'il contacte Mme Salin. Je ne fais rien entre temps. Je suis à disposition des RH pour négocier un accord, par exemple sur la base d'un arrangement d'une invalidité partielle ou le département emploierait encore Mme Salin à un certain pourcentage.

CdA : J'ai actionné les RH dans un premier temps pour savoir où en est le droit de Mme Sallin avant réduction de traitement en raison de ses nombreuses absences pour maladie. Rien ne peut être fait à notre niveau concernant une mise à l'invalidité. Seule Mme Sallin peut en décider en accord avec les RH et rien ne l'y contraint. Je proposerai toutefois à Mme Sallin de rencontrer un responsable RH pour qu'elle soit informée de ses droits.

SC : Je peux, de suite, engager à 25% une aide administrative auxiliaire sur la base d'un contrat renouvelable mensuellement.

CdA : Mme Salin ayant annoncé son retour pour février 2006; il vaudrait mieux attendre de voir comment elle se porte. De plus, il nous faut un certificat médical de son médecin pour pouvoir la remplacer.

**Fournitures (qui paye quoi ?)**

SC : J'attends le signal de ta part pour réparer de manière coordonnée toutes nos chaises cassées. Entre-temps, j'achète avec le budget du département des chaises qui coûtent peu.

CdA : Je souhaiterais avoir le plus rapidement possible un inventaire des chaises à réparer pour pouvoir élaborer un devis.

**Tâches spécifiques, planification**

Pour l'instant, pas d'attentes spécifiques de la faculté. Il y aura une formation "SAP" en vue. Il faudra renouveler les CC et CE avant le 10.3.

**Payements des candidats pour les auditions**

Conscient de la situation difficile du département, nous ne sommes pas capable d'assumer l'invitation de candidats pour deux postes de professeurs. Je contacte Mme Föllmi pour savoir quelles sont les disponibilités de la faculté.

(réponse, entre temps, de Mme Föllmi : Pour les frais des candidats qui seront auditionnés, la pratique actuelle est que, sur leur demande uniquement - ce n'est donc pas systématique -, le Département, en l'occurrence le vôtre, prend en charge leurs frais de voyage et de d'hôtel, selon les règles en vigueur à l'Université pour le remboursement des frais de séjour et de déplacement (billets classe économique, hôtels, pratiquant des prix raisonnables). Par contre, les frais annexes, (repas, taxi, etc.) n'ont jamais été remboursés).

SC/020206

---

**Annexe 2 : Mastère**



UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

2

---

---

**Projet de Maîtrise universitaire  
disciplinaire en sociologie**

---

Proposition du 5.2.2006 - 22:53

Université de Genève  
Département de sociologie  
UNI MAIL, 40 bd du Pont d'Arve  
CH - 1211 Genève 4

[www.unige.ch/ses/socio](http://www.unige.ch/ses/socio)

Projet de Maîtrise universitaire  
disciplinaire en sociologie

---

## Table des matières

Introduction	4
Crédits	5
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours de base	6
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – Atelier	8
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours d'approfondissement et stage	9
Stage	10
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – certificat de « Politiques sociales »	11
Programme et crédits	13
Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire	15
Transitions	15
Mobilité – crédits de rattrapage	16
Annexe 1 : Règlement	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Annexe 2 : plan provisoire des enseignements	18

## Introduction

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie a pour but de former les étudiants à l'analyse des sociétés contemporaines, à la compréhension de leurs structures et évolutions, à l'identification des problèmes qu'elles rencontrent ou suscitent ainsi qu'aux grandes lignes des politiques et actions sociales associées à ces questions.

Cette formation débouche ainsi tant sur la spécialisation à la recherche dans un domaine particulier de la sociologie que sur la pratique dans les domaines de la planification économique et sociale, de la gestion des problèmes sociaux, de la communication médiatique ou encore de l'analyse et de la gestion organisationnelle.

Les compétences plus spécifiquement visées sont l'aptitude au maniement critique des concepts et idées, la capacité à construire un problème et y associer des solutions, l'aptitude à formuler les termes d'une recherche et à la concrétiser dans une méthodologie adaptée, la capacité à rédiger un rapport général et à le présenter verbalement, et enfin la capacité à dialoguer ou coopérer avec des spécialistes d'autres disciplines des sciences sociales.

Une partie notable de la stratégie pédagogique suivie dans le programme de Maîtrise universitaire disciplinaire consiste en l'initiation à la recherche par le biais d'« Ateliers » où se mêlent, à propos d'une thématique donnée, l'élaboration conceptuelle, la coopération dans l'utilisation de méthodes d'investigation ainsi que le travail personnel. Cette stratégie active est complétée par le recours plus traditionnel aux cours et séminaires caractéristiques des formations universitaires. A la différence du baccalauréat, la Maîtrise universitaire disciplinaire prévoit un suivi personnel des étudiant(e)s et une approche pédagogique basée sur le « learning by doing ».

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie se veut une formation approfondie couvrant les champs les plus importants de l'analyse sociologique, tant au niveau des approches théoriques que des méthodes de recherche et des stratégies d'intervention sociale. C'est pourquoi il implique l'étude de questions d'ordre micro-, meso- et macrosocial d'une part (autrement dit individu et société, groupements et organisations, structures globales) et d'autre part s'attache à l'étude des formes culturelles aussi bien qu'à celle du changement social.

## Crédits<sup>1</sup>

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie requiert l'obtention de 90 crédits. Ce choix du nombre de crédits est conforme à celui de la majorité des autres universités romandes et, de manière générale, à celui des études en sociologie dans d'autres pays.

Ces 90 crédits s'obtiennent par le suivi des cours de base, de l'atelier, des cours de spécialisation ainsi que par la réalisation d'un mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 24 crédits pour les cours de base ;
- 24 crédits pour les cours d'approfondissement ou en alternative pour un stage.
- 18 crédits pour la participation et prestations liées au suivi d'un atelier ;
- 24 crédits pour le mémoire.

Les crédits sont calculés sur la base d'une correspondance de 1 crédit pour 30 heures d'implication en étude de l'étudiant(e). Le Tableau 1 résume les activités correspondant aux crédits dans les diverses unités pédagogiques.

Tableau 1 : Unités pédagogiques, activités, crédits

Unités pédagogiques	Activités	Crédits	Total des crédits
Cours de base	Suivi de huit cours et séminaire avec examens (quatre cours, quatre séminaires)	3 crédits par cours/séminaire par semestre après examens	24
Atelier	Suivi d'un Atelier de recherche sur deux semestres (3+3 crédits), travail individuel de lecture pour le suivi de l'Atelier (2 crédits),	18 crédits sur deux semestres après vérification de la qualité du	18

<sup>1</sup> Le département de sociologie se refait pour les questions formelles liées à l'application de cette maîtrise au règlement facultaire.

	travail individuel de recherche sur un aspect du thème de l'atelier (4 crédits), terrain et analyse (4 crédits), rédaction d'un texte de 20 pages (30h pour 10 pages, 2 crédits)	travail de recherche
Cours d'approfondissement à choix	Suivi de huit cours et séminaires avec examens	3 crédits par cours/séminaire par semestre après examens
Mémoire	Travail individuel de 60 pages (180h: 30h pour 10 pages, 120'000 signes, 6 crédits), recherche sur le terrain et préparation des données (6 crédits), analyse des données (6 crédits), analyse bibliographique (180h, 6 crédits)	24 crédits après examen de Maîtrise réussi
Stage	<i>En alternative aux cours d'approfondissement</i>	Acceptation d'un rapport de stage

## Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours de base

Les études de Maîtrise universitaire disciplinaire impliquent le suivi de huit cours et séminaires de base pour un total de 24 crédits, à choix sur les 39 crédits proposés par le département. Les cours proposés sont les suivants :

Deux cours de théorie : A « Théories sociologiques – controverses contemporaines » et B) « Théories sociologiques – courants modernes ». Le suivi de l'un des deux cours est obligatoire.

- Six cours de méthode: A) en méthodes quantitatives, il s'agit A1) « Méthodes d'enquête quantitatives », A2) « Analyse de données catégorielles (statistiques avancées) »; B) en méthodes qualitatives, il s'agit de B1) « Méthodes d'enquête qualitatives », B2) « Analyse organisationnelle », B3) « Méthodes audiovisuelles », B4) « Méthodologie de l'intervention sociale ». Le suivi de deux cours est obligatoire, dont un choisi parmi les méthodes quantitatives et l'autre

parmi les méthodes qualitatives. Le mode de validation est déterminé par les responsables du cours.

Quatre séminaires sont proposés qui sont en lien avec les cours, à savoir :

- Le séminaire « Théories sociologiques : comparaisons conceptuelles », lié aux cours A) « Théories sociologiques: controverses contemporaines » et B) « Théories sociologiques – courants modernes ».
- Le séminaire « Méthodes d'enquête quantitatives », lié au cours de « Méthodes d'enquête quantitatives »
- Le séminaire « Méthodes d'enquête qualitatives », lié au cours de « Méthodes d'enquête qualitatives »
- Le séminaire de « Méthodes audiovisuelles : applications », lié au cours sur les « Méthodes audiovisuelles ».

Le suivi d'un séminaire est seulement possible si le cours auquel il est lié est également suivi.

Enfin, les enseignements de base comprennent la participation obligatoire au Forum de recherche.

- Forum de recherche : Il s'agit d'un cours-séminaire où interviennent plusieurs invités ; il est destiné à sensibiliser les étudiants, à propos d'un thème donné, aux diverses manières dont ce thème est abordé dans différents laboratoires de recherche et/ou aux différentes stratégies d'intervention sociale qui lui sont associées. Ce cours est organisé, en rotation, par les professeurs du Département et met l'accent tant sur le contact avec la cité que sur la familiarisation avec une pluralité d'instituts de recherche, fondamentale ou appliquée. Son suivi est obligatoire. Le mode de validation de cet enseignement est défini par le responsable et implique un travail critique des étudiants sur les diverses théories et modes d'intervention évoquées par les invités.

Le Tableau 2 indique les cours proposés ainsi que les crédits attribués.

*Tableau 2 : Cours de base*

Enseignements	Heures par semestre	Crédits
1. <i>Cours de théorie</i> : Théories sociologiques – controverses contemporaines	2	3
2. <i>Cours de théorie</i> : Théories sociologiques – courants modernes	2	3
1. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes d'enquête quantitatives*	2	3
2. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes d'enquête qualitatives*	2	3
3. <i>Cours de méthode</i> : Analyse organisationnelle	2	3
4. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes audio-visuelles	2	3
5. <i>Cours de méthode</i> : Analyse de données catégorielles (Statistiques avancées)	2	3
6. <i>Cours de méthode</i> : méthodologie de l'intervention sociale	2	3
1. <i>Séminaire de théorie</i> : comparaisons conceptuelles*	2	3
2. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes d'enquête quantitatives*	2	3
3. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes d'enquête qualitatives*	2	3
4. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes audio-visuelles	2	3
1. <i>Forum de recherche</i> *	2	3
Total obligatoire	16h	24
Total offert	26h	39

\*Le suivi est obligatoire

## **Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – Atelier**

Les études de Maîtrise universitaire disciplinaire comprennent un cours et séminaire de recherche sur deux semestres permettant l'approfondissement des compétences de recherche (Atelier). Le suivi de l'atelier est obligatoire et donne droit à 18 crédits. La validation est faite sur la base des conditions de suivi définies par chaque professeur/e responsable de l'Atelier, ainsi que par l'écriture d'un travail de séminaire d'environ une vingtaine de pages ayant la qualité et la forme d'un article scientifique. Chaque atelier est encadré par un responsable et son assistant(e). Trois

ateliers au minimum, dont un lié au certificat de politique sociale<sup>2</sup>, sont proposés.

Idéalement, les ateliers visent la combinaison de méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives. L'atelier doit permettre l'utilisation explicite, au minimum, d'une approche méthodologique quantitative ou qualitative. Les thèmes des Ateliers sont déterminés six mois à l'avance. Dans le cas d'un fort déséquilibre quant à la participation aux Ateliers, la direction du département peut imposer une redistribution des étudiant(e)s dans les divers ateliers proposés. Un minimum de 4 heures d'enseignement et rencontre par semaine et semestre entre les étudiants et les enseignants est à prévoir.

### **Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours d'approfondissement et stage**

L'orientation didactique choisie par la Maîtrise universitaire disciplinaire permet une grande ouverture thématique. Les cours d'approfondissement proposés (qui comprennent beaucoup d'options) cherchent à fournir des connaissances solides dans chacun des trois niveaux micro-, méso- et macrosociologiques, ainsi que dans l'analyse tant des dimensions structurelles que des aspects culturels de la dynamique sociale.

Chaque participant doit obtenir un minimum de 24 crédits (8 cours) de cours d'approfondissement, dont la moitié au minimum doit être obtenue au sein du département de sociologie. Il est par ailleurs possible de suivre dans ce cadre les cours figurant parmi les cours de base. Le Tableau 3 présente les cours à option inscrits dans la Maîtrise universitaire disciplinaire de sociologie.

Sur les huit enseignements à suivre, quatre au moins seront choisis dans les enseignements proposés par le département de sociologie. D'autres enseignements seront offerts par la Section des sciences sociales (6 crédits obligatoires au minimum). Il est par ailleurs fortement recommandé de suivre deux cours (6 crédits) dans les autres universités de l'Arc azur (Lausanne, Neuchâtel) et à l'université de Fribourg.

Le seul regroupement de cours proposé concerne le certificat de politique sociale (voir ci-après).

### **Stage**

Le département de sociologie donne la possibilité de suivre un stage de recherche, en alternative aux cours d'approfondissement. Il est impératif que le stage éventuel soit suivi dans une institution de recherche et corresponde à des activités de recherche. Le stage donne droit à 24 crédits qui correspondent à 720 heures d'études. En ligne générale, le stage doit être suivi par un(e) professeur(e) du département et le participant doit produire un rapport de stage d'une trentaine de pages (60'000 signes). Pour obtenir les crédits:

- le rapport de stage doit être accepté par le ou la professeur(e) responsable ;
- le responsable du stage accompli par le ou la stagiaire doit fournir un bref rapport indiquant les tâches réalisées durant le stage.

En règle générale, les crédits sont acquis de la manière suivante :

- Rapport de stage : 3 crédits (90h)
- Stage : 21 crédits (690h correspondant à une période minimale de 3 à 4 mois à plein temps)

Pour des raisons d'organisation pratiques (atelier de recherche sur une année), il est souhaitable que le stage ait lieu plutôt lors du dernier semestre d'études.

<sup>2</sup> Un atelier du certificat de politique sociale est donné par J.-P. Fragnière et accessible aux inscrits au certificat. Ce certificat est présenté dans un document à part.

*Tableau 3 : Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie*

Enseignements	Heures par semestre	Crédits
<b>Au département de sociologie (minimum de 12 crédits obligatoires)*</b>		
Sociologie A : Straties, class et genre	2	3
Sociologie B : Organisation	2	3
Sociologie C : Communication***	2	3
Sociologie D : Institution et régulation sociale**	2	3
Sociologie E : Modes de vie	2	3
Sociologie F : Culture et valeurs	2	3
<b>Cours dans d'autres Maîtrise universitaire disciplinaires (12 crédits, dont un minimum de 6 crédits dans des maîtrises en sciences sociales)</b>	8	12
<i>Cours dans d'autres Maîtrises en sciences sociales de l'Université de Genève, en particulier en communication et média, démographie, études genres, géographie, histoire économique et science politique, ainsi qu'au Certificat de politique sociale du département de sociologie</i>		
<i>Cours dans d'autres Maîtrises à l'Université de Genève sous propositions de l'étudiant et sous acceptation d'un(e) professeur(e) ordinaire du département de sociologie</i>		
<i>Hors Université de Genève :</i>		
Cours à option dans des cours de Maîtrise dispensés en sociologie dans les universités de Lausanne, Neuchâtel ou Fribourg		
En alternative : autres cours de Maîtrise dans des universités suisses sous propositions de l'étudiant(e) et sous acceptation d'un(e) professeur(e) ordinaire du département de sociologie		
<b>Sous-total obligatoire</b>	<b>8h</b>	<b>24</b>

\* Les cours de base qui n'ont pas été suivis peuvent être insérés dans ce cadre des cours d'approfondissement.

\*\* Correspond à « Approches organisationnelles des politiques sociales et de la santé » du certificat

\*\*\* Correspond à « » du DEA-COMM

## Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – certificat de « Politiques sociales »

Fondé voici plus de 30 ans (1974), le Certificat de perfectionnement en politique sociale exprime depuis l'origine une double ambition :

- réunir divers spécialistes de la politique sociale et des problèmes sociaux dans le projet d'une formation universitaire postgrade, intégrée et pluridisciplinaire, destinée aux professionnel-le-s du domaine ;
- amener les chercheur-e-s des multiples domaines des sciences sociales à dégager les implications de leurs travaux pour la politique sociale, en d'autres termes à mettre le savoir scientifique au service de la cité, de son projet collectif et de la vie quotidienne de chacun-e et de tou-te-s.

Afin de remplir au mieux ces objectifs, le Certificat de « Politiques sociales » sera intégré dès la rentrée d'octobre 2006 dans le nouveau programme de Maîtrise du Département, les cours du Certificat seront regroupés sur une seule année (à raison de 8 heures d'enseignement tous les lundi) et ils seront rapatriés dans les locaux de l'Université de Genève.

Les enseignements prévus se regroupent autour de quatre piliers : a) les politiques sociales avec un accent sur les questions structurelles et organisationnelles des politiques sociales; b) les problèmes sociaux avec un accent sur la manière dont les questions sociales sont construites dans les institutions et organisations impliquées dans les politiques sociales ; c) les méthodologies d'intervention sociale; d) le suivi et l'encadrement des mémoires.

Les enseignements sont les suivants :

- Sous le volet « politiques sociales » : a) Approches organisationnelles des politiques sociales et de la santé (S. Cattacin), b) Modes de gouvernance des politiques sociales (J.-M. Bonvin), c) Sécurité sociale et droit du travail (dispensés successivement par P.-Y. Greber pour un total de 12 heures, G. Aubert pour 8 heures et R. Sigg pour 8 heures). Chacun de ces cours est obligatoire.
- Sous le volet « problèmes sociaux » : a) Relations intergénérationnelles (C. Hummel), b) Questions sociales (F. Schultheis), c) Sociologie du corps et de la santé (C. Burton-Jeangros), d) Sociologie du travail et de l'emploi (J.-M. Bonvin), e)

Sociologie urbaine (S. Cattacin), f) Sociologie de la famille (NN). L'étudiant-e choisit l'un de six enseignements à option.<sup>3</sup>

- Sous le volet « méthodes d'intervention sociale » : a) Méthodologie de l'intervention sociale (J.-P. Fragnière), b) Politiques sociales et évaluation (P. Weiss). Ces deux cours sont obligatoires.
- Sous le volet « suivi et encadrement » : a) Comment faire un mémoire et introduction à la recherche appliquée (J.-P. Fragnière), b) Suivi des mémoires (assistant avec professeurs). Ces deux séminaires sont obligatoires.

L'ensemble de ces cours est dispensé chaque année, ce qui implique que l'inscription au Certificat est ouverte chaque année (au lieu de chaque deux ans jusqu'ici). L'étudiant-e dispose cependant de deux ans pour finir son cursus (cours + rédaction du mémoire – cf. ci-dessous).

Pour les 27 jours de formation prévus (soit plus de 200 heures d'enseignement), les taxes d'inscription sont fixées à CHF 2'800.- par année et incluent la distribution d'une documentation évaluée à plus de CHF 300.- (réservée aux étudiant-e-s inscrits au certificat) et l'accès à un site Internet comprenant plus de 400 documents.

La direction du certificat est assurée par J.-M. Bonvin entouré d'un comité scientifique composé de S. Cattacin, J.-P. Fragnière, F. Schultheis et P. Weiss.

### Programme et crédits

Le Certificat de politique sociale requiert l'obtention de 24 crédits, qui se structurent de la manière suivante :

- 15 crédits pour les cours ;
- 9 crédits pour la rédaction d'un mémoire.

Les crédits sont calculés sur la base d'une correspondance de 1 crédit pour 30 heures d'implication de l'étudiant-e. Le tableau 4 résume les

activités correspondant aux crédits dispensés dans le cadre du Certificat de politique sociale.

Tableau 4 : Enseignements du certificat

Enseignements	Enseignants	Heures par semestre	Crédits
<b>a) Politiques sociales (6 crédits – participation aux trois cours et examen pour l'un des cours):</b>			
Approches organisationnelles des politiques sociales et de la santé	S. Cattacin (lundi – hiver ou été)	2	3
Modes de gouvernance des politiques sociales	J.-M. Bonvin (lundi – H ou E)	2	3
Sécurité sociale et droit du travail: droit social international, principes de la sécurité sociale, droit du travail	R. Sigg – 8 heures, P.-Y. Greber- 12 h, G. Aubert – 8 h (lundi – hiver)	2	0
<b>b) Problèmes sociaux (3 crédits à option – participation à un cours et examen relatif):</b>			
Relations intergénérationnelles	C. Hummel (lundi – hiver ou été)	2	3
Questions sociales (en bachelor)	F. Schultheis	2	3
Sociologie de la santé et du corps (en bachelor)	C. Burton-Jeangros	2	3
Sociologie du travail et de l'emploi (en bachelor)	P. Weiss	2	3
Sociologie de la famille (en bachelor)	NN	2	3
Sociologie urbaine (en bachelor)	S. Cattacin (lundi – H ou E)	2	3
<b>c) Intervention sociale (6 crédits – participation aux deux cours et examens relatifs):</b>			
Politiques sociales et évaluation	P. Weiss (lundi – H ou E)	2	3
Méthodologie de l'intervention sociale	J.-P. Fragnière (lundi – été)	2	3
<b>d) Suivi et réalisation des mémoires (9 crédits – participation aux séminaires et rédaction du mémoire) :</b>			
Séminaire d'encadrement du mémoire	Ass. NN (lundi – été)	2	0
Comment faire un mémoire et introduction à la recherche appliquée	J.-P. Fragnière (lundi-hiver)	2	0
Rédaction du mémoire (30 pages, soit 60-70'000 signes) et soutenance orale	Directeur et ass.	-	9
<b>Total minimum pour l'obtention du Certificat</b>			<b>24</b>

<sup>3</sup> Une partie de ces enseignements est donnée au niveau du baccalauréat. Ces enseignements seront progressivement substitués par des enseignements au niveau de la maîtrise.

Les modalités d'évaluation des enseignements octroyant des crédits sont précisées par l'enseignant concerné.

### Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire

Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire est, en général, thématiquement lié à un(e) professeur(e) du département. Le mémoire donne droit à 24 crédits. Il s'agit d'un travail conséquent combinant des connaissances théoriques et méthodologiques. L'ampleur à prévoir est d'environ 120'000 signes (espaces inclus), c'est-à-dire une soixantaine de pages environ. La défense est organisée selon le règlement facultaire. L'évaluation du mémoire fait l'objet d'un examen qui porte sur le travail écrit, ainsi que sur sa soutenance orale ; elle est sanctionnée par une seule note comprise entre zéro (nul) et 6 (très bien). Les crédits du mémoire sont acquis uniquement si la note attribuée est égale ou supérieure à 4. En cas d'échec, une nouvelle version du travail écrit peut être soutenue, sous réserve du délai d'obtention de la maîtrise universitaire. Un second échec est éliminatoire.

### Transitions

Tous les étudiants licenciés (quatre années d'études) peuvent demander à bénéficier d'équivalences (pour un maximum de 30 crédits ECTS) au niveau de la Maîtrise universitaire disciplinaire.

Le Tableau 5 résume la logique de transition selon les différents cas de figure.

*Tableau 5 : Transitions licence-Maîtrise universitaire disciplinaire*

Entrée en étude	Obtention de la licence	Continuation
Oct. 2001 et avant	2005	DEA à 60 crédits selon l'ancien règlement de DEA
Oct. 2002 et avant	2006	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2003	2007	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2004	2008	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2005	Plus de possibilité de licence. Inscription régulière au baccalauréat	Inscription régulière en Maîtrise

\* Un plan d'étude personnel « Maîtrise » est établi. Les 30 crédits ne peuvent pas être pris du mémoire de Maîtrise. En règle générale, nous proposons de suivre un Atelier (18 crédits), 2 cours ou séminaires obligatoires plus le Forum (9 crédits), 3 cours de spécialisation (9 crédits), ainsi que d'écrire le mémoire (24 crédits).

### Mobilité – crédits de rattrapage

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie est ouvert aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenus un baccalauréat en sciences sociales et dans des disciplines proches de la sociologie. Les crédits de rattrapage sont définis avec le conseiller ou la conseillère aux études. En règle générale, il faut compter avec 30 crédits de rattrapage qui sont à choisir dans le programme des baccalauréats offerts dans la section Sciences Sociales, de la Faculté SES de l'Université de Genève et plus précisément dans les cours de base et dans les cours méthodologiques figurant dans le Tableau 6.

Tableau 6 : Rattrapage mobilité

no (bachelor) et titre	Type	Crédits
4100001CR Histoire des pensées sociales	Cours	6 crédits
4105001CR Introduction à la sociologie	Cours	6 crédits
4103007CR Statistique pour sciences sociales	Cours	6 crédits
4103007SE Séminaire de statistique pour sciences sociales	Séminaires	3 crédits
<b>Ainsi que, à choix, un des deux cours avec séminaire</b>		
4205010CR Analyse de contenu, de discours et de l'image	Cours	3 crédits
4205033CR Analyses comparatives et enquête sociologique	Cours	3 crédits
<b>Ainsi qu'un enseignement à choix parmi les suivants</b>		
4205022CR, Changement social	Cours	3 crédits
4205024CR, Cultures, représentations et valeurs	Cours	3 crédits
4205021CR Identité et socialisation	Cours	3 crédits
4205018CR Régulations sociales	Cours	3 crédits
4205023CR Stratification et mobilité sociale	Cours	3 crédits
4205020CR Structures sociales	Cours	3 crédits

## Admission

Selon le règlement facultaire, toutes les admissions en maîtres se font sur dossiers (article 5 et 6 du règlement). Une commission scientifique évalue les candidatures. La commission scientifique de la de Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie est composée de quatre membres, dont d'office le directeur du département. Trois membres sont nommés par le Conseil du département, représentant les étudiants, le corps intermédiaire et le corps professoral. En règle générale<sup>4</sup>, s'agissant de demandes d'admission suite à l'obtention d'un baccalauréat en sociologie à Genève, l'admission n'est soumise à aucun prérequis.

<sup>4</sup> Exceptionnellement, les admissions peuvent être limitées si le nombre d'étudiantes et d'étudiants voulant s'inscrire dépasse les capacités d'accueil du département.

## Annexe 1 : plan provisoire des enseignements

Code	Libellé	Enseignant	Cours	Séminaire	Crédits
<b>Enseignements de base à choix (48 crédits sur 63)</b>					
CR	Théories sociologiques – controverses contemporaines	Moessinger	Eté 2	0	3
<b>Enseignements à choix parmi les enseignements suivants (total 18 crédits)</b>					
CR	Cours de théorie : Théories sociologiques – courants modernes	Ducret	Hiver 2	0	3
SE	Comparaisons conceptuelles	assistant	0	Eté 2	3
CR	Méthodes d'enquête quantitatives	NN + assistant	Hiver 2	Hiver 2	6
CR	Méthodes d'enquête qualitatives	NN + assistant	Eté 2	Eté 2	6
CR	Analyse organisationnelle	Bourrier	Hiver 2	0	3
CR	Méthodes audio-visuelles	Jenny Maggi + assistant	Eté 2	Eté 2	6
CR	Analyse de données catégorielles (Statistiques avancées)	Ritschard (SES)	Hiver 2	0	3
CR	Méthodologie de l'intervention sociale	Fragnière	Hiver 2	0	3
CR	Forum de recherche	Cattacin	Eté 2	0	3
PR	Mémoire de maîtrise		0	0	24
<b>Enseignement à choix parmi les enseignements suivants (total 12 crédits)</b>					
CR	Atelier 1	Schultheis + Assistant	Hiver 4	Eté 4	18
CR	Atelier 2	Cattacin + Assistant	Hiver 4	Eté 4	18
CR	Atelier 3	NN + Assistant	Hiver 4	Eté 4	18
CR	Strates, class et genre	Schultheis	2	0	3
CR	Organisation	Bourrier	2	0	3
CR	Communication	Windisch	2	0	3
CR	Institution et régulation sociale	Cattacin	Eté 2	0	3
CR	Modes de vie	NN	2	0	3
CR	Culture et valeurs	NN	2	0	3

---

Options libres (12 crédits à choix, dont un minimum de 6 dans les sciences sociales)

---

**Total : 90 crédits**

---

### **Annexe 3 : Justifications**

Pour info : la situation est claire pour tous les contrats d'assistant (70% première année, 80% ensuite). Pour le DIP, les justifications ne sont tolérées qu'exceptionnellement s'il ne s'agit pas de la présence d'un autre job en même temps.

Chez les candoc, la situation est plus compliquée : l'information que nous ne pouvons pas employer les candoc à 100% reste valide, par contre, il est demandé un taux d'emploi minimum de 60%, autrement il faut une justification (simple justification).

SC/030206

### **Annexe 4 : Info renouvellement des postes**

- Daniel Oesch a été employé par erreur sur toute l'année ; il va démissionner du semestre d'été.
- Adaptation du pourcentage d'emploi selon le règlement : nous devons produire les justificatifs pour Foldhazi (à discuter), Jaccard (UW), Salerno (UW), Dayer-Tieffenbach (Cattacin)
- Fin de mandats : Valade, Weiss, Moessinger, Baglioni, Oesch, Borruat, Chimienti, Klein Lepine
- Postes d'assistants : bref tour de table.

SC/030206